



Par courrier électronique
ministre@mess.gouv.qc.ca
(l'original suivra par la poste)

Montréal, le 19 mai 2017

Monsieur François Blais
Ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale
425, rue Jacques-Parizeau, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Objet : Correctif des commentaires émis lors du point de presse tenu le 18 mai 2017

Monsieur le Ministre,

La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) et ses membres tiennent à corriger certains de vos propos tenus lors du point de presse portant sur la mise en œuvre du programme Objectif Emploi le 18 mai dernier. En effet, contrairement à ce que vous affirmiez, nos organisation n'ont pas attendues l'arrivée du programme Objectif Emploi pour atteindre les objectifs fixés par les ententes de service liant Emploi-Québec et les organismes communautaires d'insertion en emploi. Nous ne sommes pas inquiets de pouvoir continuer à le faire dans un proche avenir, pourvu que les conditions gagnantes soient réunies.

Par ailleurs, la mission de nos organisations dépasse largement celle d'être de simples prestataires de service pour l'État. En tant qu'organismes communautaires, nous sommes libres de déterminer les meilleures façons de répondre aux besoins sociaux et économiques de nos milieux. Cette autonomie,



couplée à l'esprit d'innovation sociale qui nous anime, nous a permis de développer depuis près de 40 ans une offre de service qui fait l'envie de bien des provinces canadiennes et qui donne d'excellents résultats. Rappelons que notre contribution constitue, bon an mal an, près de la moitié des résultats obtenus par Emploi-Québec (150 400 personnes en situation de chômage ayant bénéficié d'une intervention permettant d'intégrer rapidement un emploi en 2015-2016) et que le taux d'assistance sociale au Québec n'a jamais été aussi faible.

Nous n'avons donc aucune inquiétude quant à notre capacité à répondre aux besoins des personnes éloignées du marché du travail, dont les personnes admissibles à une mesure d'emploi administrée par Emploi-Québec. Nonobstant la bonne tenue du marché du travail au Québec, il y a encore des milliers de travailleurs pauvres, à statut précaire, personnes éloignées du marché du travail, jeunes, personnes immigrantes, femmes, travailleurs d'expérience, etc., qui cognent chaque jour aux portes de nos organismes.

Par ailleurs, il y a certainement un défi de mobilisation et de rétention des participants aux mesures d'employabilité et de formation, mais nous sommes convaincus, ainsi que nos nombreux mémoires l'ont affirmé lors des audiences de la commission parlementaire portant sur le projet de loi 70, que ce défi est d'abord un défi d'accessibilité, qu'il doit avoir une réponse collective et ne saurait reposer entièrement sur les épaules des individus.

Depuis de nombreuses années, nos organisations réclament souplesse, flexibilité et ouverture dans les mesures d'employabilité, de façon à mieux rejoindre et accompagner ces jeunes, ces femmes, ces personnes immigrantes vers un emploi durable et de qualité, en respectant leur rythme et leurs besoins. Ainsi, nous avons accueilli avec beaucoup d'ouverture la volonté manifestée par le programme Objectif Emploi d'améliorer l'accueil et l'orientation des personnes vers des parcours appropriés, mais nous croyons que cette amélioration serait possible sans porter atteinte au droit des personnes à un revenu minimal décent. Nous sommes intimement convaincus que les personnes éloignées du marché du travail constituent un bassin de main-d'œuvre exceptionnel, doté de tout le potentiel pour répondre aux besoins des entreprises québécoises. Afin de maximiser ce potentiel, nous savons qu'il faut d'abord rendre disponibles des mesures d'insertion et de formation qui soient mieux adaptées aux personnes



sans emploi. Rappelons qu'au Québec, en 2017, trop souvent encore des personnes en quête d'une mesure adaptée s'y voient refuser l'accès, sur la base de critères contraignants ou de budgets trop étriqués. La Coalition souhaite, tout comme le Premier ministre l'exprimait dans le communiqué de clôture du Rendez-vous de la main-d'œuvre en février dernier : « Que chaque personne qui souhaite parfaire ses compétences puisse le faire. »

Nous espérons que votre gouvernement saura écouter les arguments issus du terrain, des experts et des principaux acteurs concernés sur les améliorations possibles d'Objectif Emploi, dont l'abandon des pénalités financières. En attendant, nous restons mobilisés et partenaires dans la quête et la mise en œuvre de solutions aux défis du développement de la main-d'œuvre.

En espérant recevoir de votre part une suite favorable, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Daniel Baril
Président
Coalition des organismes communautaires
pour le développement de la main-d'œuvre